

8 février 2017

➔ TÉLÉTHON : LE CHÈQUE DE 17.000 EUROS A ÉTÉ REMIS À L'AFM



TÉLÉTHON. Chèque. Les communes de Bellac et Peyrat-de-Bellac, qui ont activement participé au Téléthon 2016 en organisant de nombreuses manifestations, ont officiellement remis le chèque de 17.000 euros de dons au profit de l'Association française contre les myopathies (AFM), en présence des associations partenaires et des élus. La commune de Bellac avait été retenue parmi 100 villes pour réaliser un défi. Ce dernier était de tondre deux montons en moins d'une minute. Défi réussi par les deux tondeurs professionnels et champions de l'Association pour le mondial de tonte de moutons (AMTM). Les acteurs du Téléthon vous donnent rendez-vous l'année prochaine. ■

